

EC1 Préservation et conservation des documents numériques

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le cours s'attachera à décrire les politiques de numérisation du patrimoine à l'échelle nationale et européenne, leurs objectifs et les difficultés auxquelles elles se heurtent sur différents plans: modèles économiques, échelles territoriales, contextes de réception et problèmes de pertinence de l'information, modes d'adresses aux publics et d'éditorialisation des collections.

1/ Introduction à la préservation du numérique. Les enjeux du métier de la préservation numérique. Introduction à la norme OAIS (modèle fonctionnel, modèle d'information, stratégies de préservation). Introduction à la méthodologie de gestion des risques appliquée à la préservation (avec notamment des exemples sur les supports d'enregistrement et des formats des documents numériques).

2/ Mise en œuvre de solutions de préservation: exemples. Mise en œuvre du modèle d'information: l'exemple de deux formats: METS et PREMIS. Systèmes de préservation disponibles: tour d'horizon de solutions existantes. Illustration plus poussée : le système de préservation de la BNF (SPAR).

3/ Préserver des collections numérisées. Politique de conservation. Choix des formats de numérisation et implications de ces choix pour la préservation des

documents numériques. Métadonnées de préservation dans le processus de numérisation. Système et moyens de préservation à long terme.

4/ L'archivage du Web. Enjeux et objectifs de l'archivage du Web: archivage à des fins patrimoniales, légales ou de recherche. Les acteurs de l'archivage du Web : acteurs institutionnels, privés, associatifs. Les cadres juridiques: droit de la propriété intellectuelle, «*fair use*», protection des données personnelles, code du patrimoine. Les techniques d'archivage (principalement la collecte par robot et ses limites). Critères de sélection et politique documentaire. Problématiques d'accès et de conservation : outils et publics.

Objectifs

Acquisition de connaissances théoriques et pratiques en matière de préservation du numérique.

Évaluation

Devoir sur table.

Pré-requis nécessaires

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.